

Démarche : Changement de statut d'étudiant à salarié ou travailleur temporaire  
Organisme : Bureau de l'Immigration et de l'Intégration

## Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

## Formulaire

Vous avez fait des études en France et y avez validé un diplôme. Vous disposez à présente d'une promesse d'embauche en lien avec vos études et souhaitez demander un titre de séjour "salarié" (CDI) ou "travailleur temporaire" (CDD).

Vous êtes concerné si :

- vous résidez en Haute-Vienne ;
- vous avez un titre de séjour étudiant, étudiant en recherche d'emploi ou chercheur en recherche d'emploi, ou une APS étudiant en recherche d'emploi;
- votre demande d'autorisation de travail a fait l'objet d'un avis de la plateforme de la main d'œuvre étrangère (a solliciter via le lien suivant : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>)

### **Changement de statut d'étudiant à salarié**

Cette démarche vous concerne si vous avez fait des études en France et validé un diplôme et que vous souhaitez changer de statut afin d'obtenir un titre "salarié" ou "salarié qualifié" .

Votre dossier sera recevable aux conditions suivantes :

- Vous devez être en situation régulière;
- Votre diplôme doit être au moins équivalent à un Master ou figurer sur la liste établie par le Ministère de l'Intérieur;
- Votre emploi doit être en relation avec vos études réalisées en France
- vos demandes d'autorisation de travail doit avoir été soumise à la plateforme de la main d'œuvre étrangère (<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/> )

## Etat civil

Civilité

Mme

# Changement de statut d'étudiant à salarié ou travailleur temporaire

**Nom**

**Prénom**

**Date de naissance**

**Nationalité**

Les ressortissants européens ne sont pas concernés

## Informations de contact

**Adresse**

Vous devez résider dans le département de la Haute-Vienne

**Téléphone**

**Courriel**

Vous recevez la réponse à votre demande par courriel

## Votre séjour en France

**N° étranger**

N° AGDREF composé de 10 chiffres situés sur votre vignette OFII ou votre carte de séjour

**Date d'entrée en France**

**Date d'expiration du titre de séjour**

Indiquez la date de fin de validité de votre titre de séjour actuel (VLS-TS, carte de séjour ou récépissé)

## Votre diplôme

**Etablissement**

Veuillez indiquer le nom de l'établissement supérieur vous ayant diplômé

# Changement de statut d'étudiant à salarié ou travailleur temporaire

## Type de diplôme

Liste des diplômes équivalents au Master :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023995338>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Licence professionnelle

Master

Doctorat

Diplôme d'ingénieur

Mastère spécialisé labellisé par la CGE

Master of Science labellisé par la CGE

Autre diplôme au moins équivalent au Master

## Année universitaire d'obtention

Le titre de séjour doit être sollicitée dans l'année d'obtention du diplôme.

## Diplôme déjà obtenu

Indiquez si vous êtes en possession du diplôme ou d'une attestation définitive de réussite (après la tenue du jury du diplôme).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Si non, date d'obtention prévue

Indiquez la date approximative où vous obtiendrez le diplôme ou l'attestation définitive de réussite. Vous devrez nous transmettre ce document pour finaliser votre demande.

**J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations transmises et j'ai conscience que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités.**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

## Lieu d'obtention du diplôme

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Haute-Vienne ;

- autres départements français;

- autres pays européens ;

- pays tiers

# Votre emploi ou promesse d'embauche

## Nature du contrat

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

## Changement de statut d'étudiant à salarié ou travailleur temporaire

- Contrat à durée indéterminée (CDI);
- Contrat de chantier ou d'opération;
- Autre cas

### Votre employeur

Nom de l'entreprise souhaitant vous embaucher

## Pièces jointes

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Passeport

Pages relatives à votre identité, votre visa et votre date d'entrée en France

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Titre de séjour actuel

Vignette OFII ou carte de séjour recto-verso

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Par exemple, facture d'électricité, de gaz ou d'Internet.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Attestation d'hébergement (facultatif : si vous êtes hébergé uniquement)

Attestation datée et signée de l'hébergeant.

Récupérer le formulaire vierge pour mon dossier : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R39697>

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Pièce d'identité de l'hébergeant (facultatif : si vous êtes hébergé uniquement)

Carte d'identité nationale ou titre de séjour (recto-verso)

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Diplôme ou attestation définitive de réussite

Si vous n'avez pas encore de diplôme ou d'attestation définitive de réussite, joignez les notes obtenues aux examens et/ou une attestation de votre établissement. Vous devrez, dans tous les cas, produire le diplôme ou l'attestation définitive de réussite pour finaliser votre demande.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Formulaire de demande de titre de séjour

Formulaire à compléter pour toute demande de titre de séjour

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Contrat de travail ou promesse d'embauche

Doivent figurer sur le document les informations suivantes :

## **Changement de statut d'étudiant à salarié ou travailleur temporaire**

- nature de votre contrat de travail ;
- volume horaire de travail;
- vos missions;
- votre rémunération ;
- avantage en plus de la rémunération le cas échéant.

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Avis de la plateforme de la main d'œuvre étrangère (MOE)

Votre demande d'autorisation de travail doit avoir été instruite au préalable par le service de la main d'œuvre étrangère. Cette saisine doit obligatoirement être réalisée par voie dématérialisée via le lien suivant : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Rubrique : je demande une autorisation de travail

### **Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Contrat d'engagement à respecter les valeurs de la République

Veuillez télécharger, lire et signer le document le Contrat d'engagement à respecter les valeurs de la République